GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 octobre 2026
N°1078

30 territoires lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Destinations France à vélo »

A l'occasion des 2èmes rencontres du Réseau vélo et marche, Serge Papin, ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, a annoncé les 30 territoires lauréats de la première promotion de « Destinations France à Vélo ». Cet appel à manifestation d'intérêt a été lancé au printemps 2026 par la Direction générale des Entreprises (DGE), afin de mettre en lumière et de soutenir des destinations cyclables d'excellence, en partenariat avec France Vélo et le Réseau vélo & marche.

En croissance continue depuis plus de 10 ans, le tourisme à vélo s'impose comme un moteur essentiel de l'économie touristique en France, et assure un soutien important à l'économie du vélo. La pratique offre une manière privilégiée de découvrir les richesses géographiques, culturelles et patrimoniales du pays, tout en renforçant l'attractivité des territoires et de la destination France. Les retombées économiques directes annuelles du tourisme à vélo sont estimées à 5 Md€ par an (+ 46 % en 10 ans)[1]. La filière génèrerait par ailleurs 33 800 emplois, dont la moitié dans l'hébergement et la restauration, mais aussi dans les commerces locaux, dans les professions du cycle et chez les opérateurs de tourisme.

Si la pratique d'itinérance bénéficie d'une bonne médiatisation et d'un suivi régulier, les autres pratiques tels que les séjours à vélo plus sportifs (VTT, gravel, etc.) ou l'excursion autour de son lieu d'hébergement touristique sont aujourd'hui bien moins valorisées. Là où certaines régions européennes (Flandres, Majorque, Dolomites) travaillent pour valoriser leurs destinations emblématiques, la France a encore un potentiel à révéler.

Dans ce cadre, l'appel à manifestation d'intérêt « Destinations France à vélo » avait pour ambition d'identifier des sites et territoires emblématiques du tourisme à vélo, qu'ils soient des territoires ruraux, urbains, du littoral ou de la montagne, et qu'ils

[1] Réseau vélo et marche. Chiffres clés du tourisme à vélo. Actualisation 2024.

permettent la pratique du vélo de la simple balade aux pratiques les plus engagées (VTT, gravel, itinérance, etc.).

30 territoires lauréats[2] répartis sur tout le territoire ont ainsi été sélectionnés par un comité composé d'experts du tourisme, de la pratique sportive et des enjeux de la mobilité. **La reconnaissance « Destination France à vélo » permettra à chaque territoire d'être valorisé au niveau national et européen par l'Etat, de profiter d'une mise en réseau avec les autres territoires et les entreprises du tourisme par le biais de la DGE, et d'une offre de service gratuite proposée par des partenaires du projet sélectionnés pour leurs engagements en faveur du tourisme durable ou du tourisme à vélo, afin de faire rayonner** la « **Destination France à vélo** » dans toute sa diversité.

Serge Papin, ministre des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'Achat, a déclaré : « *Derrière chaque itinéraire à vélo, il y a un hôtelier, un restaurateur, un loueur de cycles, un commerce de village. 33 800 emplois, souvent des TPE, souvent des artisans. En soutenant ces 30 destinations, c'est toute une économie de proximité que nous confortons. Dans le même temps, la France a tout pour être la première destination à vélo d'Europe, ses paysages, son patrimoine, sa diversité. Ce label « Destinations France à vélo » dit clairement aux cyclistes du monde « venez découvrir notre beau pays autrement. »*

Philippe Tabarot, ministre des Transports, a déclaré : « *Le succès de cet appel à manifestation d'intérêt témoigne du dynamisme du tourisme cyclable dans notre pays. Avec la mise à jour du Schéma national des véloroutes, auxquelles l'État concourt à hauteur de 185 millions d'euros, et le projet de loi-cadre pour les transports en cours d'examen au Parlement, nous poursuivons nos efforts pour proposer des infrastructures cyclables à la hauteur des attentes. J'adresse toutes mes félicitations aux 30 territoires lauréats et mes encouragements à tous ceux qui font du vélo un moyen de se déplacer au quotidien, de pratiquer une activité sportive ou de partir à la découverte de notre beau patrimoine.* »

Contacts presse :
Cabinet de Serge Papin : 01 53 18 44 32 - presse.mpmepa@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Philippe Tabarot : 01 40 81 79 60 - presse.mt@transports.gouv.fr
Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr
Bureau de presse de Bercy : presse.bercy@finances.gouv.fr

[2] Voir liste en annexe

Liste des lauréats par région :

***Auvergne-Rhône-Alpes** :*

- CA ARCHE AGGLO
- CC THIERS DORE ET MONTAGNE
- HAUT-CHABLAIS INTERCO
- HAUTES TERRES COMMUNAUTE
- SOCIETE PUBLIQUE LOCALE MAURIENNE GALIBIER TOURISME

***Bourgogne-Franche-Comté* :**

- CC DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS
- SYNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL DU MORVAN

Bretagne :

- AURAY CARNAC QUIBERON TOURISME

Centre Val de Loire :

- LOCHES SUD TOURAINE
- SYNDICAT MIXTE PAYS DES CHATEAUX

Grand Est :

- CA D'EPINAL
- EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
- OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DU SUNDGAU

Hauts-de-France :

- SPL DESTINATION COEUR DE FLANDRE
- SPL TOURISME EN PAYS DE SAINT OMER
- SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME 3 VALLEES

Ile de France :

- PARIS JE T'AIME - OFFICE DE TOURISME

Nouvelle Aquitaine :

- OFFICE DU TOURISME DE COGNAC

Occitanie :

- OFFICE DE TOURISME TOURMALET PIC DU MIDI
- SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AGENCE D'ATTRACTIVITE DE TOULOUSE METROPOLE
- SPL PERPIGNAN MEDITERRANEE
- SYNDICAT MIXTE PAYS HAUT LANGUEDOC VIGNOBLE
- SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES

Pays de la Loire :

- COMMUNAUTE D'AGGLO DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE
- COMMUNAUTE URBAINE ANGERS LOIRE METROPOLE
- LE VOYAGE A NANTES
- SUD ESTUAIRE ET LITTORAL

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- CA PROVENCE ALPES-AGGLOMERATION
- DESTINATION MONT-VENTOUX PROVENCE
- VELO LOISIR PROVENCE (Luberon et Verdon)